

100 CONSTRUCTIONS PUBLIQUES EN BOIS LOCAL



Ville Mazan
Nbre d'hab. 5 560
Département 84 – Vaucluse
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Territoire CA Ventoux - Comtat - Venaissin



Typologie Salle polyvalente
Label énergétique BBC
Année de construction 2011-2012
Mise en service 2012
SHON 1740 m²
Coût de la construction 3600 k€ HT
Coût du lot bois 890 k€ HT
Coût matière 1^{ère} bois 90 k€ HT (2.5% du coût global)
Subvention bois 0 € HT



Maître d'ouvrage Ville de Mazan
AMO CA Ventoux-Comtat-venaissin
 1171, avenue du Mont Ventoux
 84203 CARPENTRAS
 Mail : olivieri-s@ventoux-comtat.com

Fournisseur du bois ONF Ventoux

Architecte DeSo Defrain Souquet - Architectes
 10, rue des Bluets 75011 PARIS
 Tél. : 01 55 43 97 07 / defrain.souquet.archi@wanadoo.fr

Bureau d'études bois Gaujard Technologies
 10, avenue Croix Rouge 84000 AVIGNON
 Tél. : 04 90 86 16 96 / contact@bet-gaujard.com

Bureau d'études structure Ingecobois
 505, chemin des tours de Seguin 30900 NIMES
 Tél. : 04 66 62 29 64 / contact@bet-gaujard.com

Bureau de contrôle Alpes Contrôles
 561, avenue des étudiants 84 100 ORANGE
 Tél. : 04 90 60 8110

Scieur Provence sciages
 Chemin de Riosset 26 450 CLEON D'ANDRAN
 Tél. : 04 75 90 19 02 / provence-sciage@orange.fr

Constructeur bois SUD-EST charpente
 Route de Bonlieu 26 450 CLEON D'ANDRAN
 Tél. : 04 75 90 15 34 / sec.secretariat@orange.fr



vêtire extérieure

LOCALISATION

DONNÉES GÉNÉRALES

RÉALISATION



DETAIL DU PROJET

Pour conduire son projet ambitieux, la commune de Mazan a pu bénéficier du savoir-faire de personnels de la communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaisin, dont elle fait partie, via une mise à disposition (§ II art. L.5211-4-1 du code général des collectivités territoriales).

L'espace multifonctionnel de Mazan a été conçu pour abriter diverses manifestations (spectacles, journées associatives, mariages, conférences, expositions, etc.). Le bâtiment est implanté dans un cadre naturel, à proximité de parcelles agricoles, viticoles et d'une cave. Il consiste en un dièdre habillé d'une résille de bois, facilement identifiable, destiné à interagir fonctionnellement et graphiquement avec son environnement. La grande salle peut accueillir de 600 à 1000 personnes (ERP de TYPE L 2ème catégorie).



La proposition d'utiliser des bois locaux, issus en l'occurrence des pentes du mont Ventoux, est venue du bureau d'études Gaujard technologie. Cette éventualité ne faisait en effet pas partie du programme initial du maître d'ouvrage. Il a donc fallu, avec l'aide de l'ONF, trouver sur place les essences adaptées à un projet qui a lui-même été remodelé pour tenir compte des ressources disponibles. La complexification de la mission du BET structure en phase études et chantier (gestion des flux de bois) a fait l'objet d'un avenant accepté par la maîtrise d'ouvrage (30 000 €). Ces adaptations n'ont eu en revanche aucune conséquence sur le contenu de la mission de l'architecte.

La fourniture de la matière première a été sortie du lot bois dans le marché global de travaux, avec tout de même la possibilité pour le charpentier de compléter son approvisionnement, pour plus de sécurité (CCAG Travaux article 26). L'achat de bois ronds « bord de route » a ainsi fait l'objet d'un appel à candidature (MAPA) pour 1200 m3 de grumes. 3 essences distinctes ont été retenues : cèdre (pour les brise-soleil et pare pluie du fait d'isolation paille) pin noir, pin à crochets. Dans une logique d'optimisation, les doses issues du sciage sont valorisées en lames intérieures acoustiques. D'un point de vue organisationnel, la consultation pour la fourniture de bois a précédé d'une année l'attribution du marché global de travaux, qui incluait sa mise en œuvre. Ceux sont l'ONF et la commune de Bedoin qui ont obtenus ces marchés de fourniture de grumes en bord de route, pour un montant total de 90 000 €.

Dans le lot bois, il était prévu que le titulaire du marché récupère les grumes achetées par le maître d'ouvrage en « bord de route », les transporte, transforme (sciage, rabotage, séchage, thermo-huilage, etc.) ou les fasse transformer et les mette en œuvre. Le surplus de bois éventuel était récupéré par ce titulaire. Un charpentier et un scieur locaux, qui avaient répondu conjointement (co-traitance), ont été retenus.

La commande de la transformation des produits a nécessité au niveau de l'équipe de maîtrise d'œuvre des compétences dans le domaine de la première transformation pour rédiger les cahiers des charges et suivre le travail réalisé. Le bureau d'études bois disposait ici de ces compétences en interne, ce qui est loin d'être toujours le cas.

Cette commande a également nécessité une très étroite coordination et implication des intervenants parallèlement à l'élaboration des marchés de travaux, des coupes de bois et des diverses consultations MAPA (Commune, AMO, ONF, BET Bois de la maîtrise d'œuvre)

Dans la phase APS, alors que la solution « bois local » n'avait pas été intégrée, le lot bois avait été estimé à 1 226 k€. Lors de la consultation des entreprises, le même lot bois a été chiffré à 9 k€ (fourniture du bois incluse) soit une économie de 526 k€ liés à l'optimisation du projet et au recours à la matière première locale, à rapprocher d'un surcoût d'ingénierie de 30 k€.

Mairie de Mazan
66, bd de la tournelle 84380 Mazan
04 90 69 70 19 www.mazan.fr/

Serge Olivieri
Service Assistance à Maitrise d'Ouvrage
Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaisin
04 90 67 30 72 olivieri-s@ventoux-comtat.com

Ingénierie spécifique "bois local"	1	2	3
Optimisation de la matière première	1	2	3
Garantie circuit court	1	2	3



CIRCUIT DU BOIS ORGANISATION DES MARCHÉS



INFOS



Fédération Nationale des Communes Forestières
T +33 (0)4 79 36 95 35 • F +33 (0)4 79 33 38 95
Maison des Parcs et de la Montagne
256, rue de la République 73000 Chambéry
FRANCE